

A Aubange, un concept

Quinze tonnes! C'est le poids de sel qui a été nécessaire à l'installation du Paradis de Sel à Aubange. Visite de ce bel espace thérapeutique et de détente unique en province de Luxembourg.

A Salzbourg, la bien nommée, les Celtes extraient déjà le sel dans une mine que l'on peut encore visiter de nos jours.

Des vertus connues depuis plus de 2500 ans

On connaît le sel depuis des millénaires comme condiment. Ce que l'on connaît sans doute moins, ce sont ses propriétés thérapeutiques. Extrêmement chargé en oligo-éléments et en ions négatifs, il agit directement sur le système respiratoire, sur les articulations et joue également un rôle non négligeable pour tout ce qui concerne les problèmes cutanés.

Pendant de nombreuses années, Bernard Baillieux, heureux propriétaire du *Claimarais* à Aubange, a souffert de problèmes respiratoires liés à de l'asthme. Ursi, son épouse, d'origine allemande, lui parle un jour de ces grottes de sel dont ses compatriotes sont particulièrement friands. Pensez : plus de 400 centres thérapeutiques répartis sur tout le territoire allemand et dont la sécurité sociale prend les soins en charge ! Notre couple visite deux puis trois puis quatre de ces centres. Bernard raconte : *Au début, je n'y croyais pas trop. Mais il m'a bien fallu me rendre à l'évidence : ça marchait ! Mon état de santé s'améliorait et je n'éprouvais pratiquement plus aucune gêne respiratoire.*

De l'idée à sa concrétisation

Assez rapidement, l'idée germe de proposer un « plus » aux clients qui fréquentent *Le Claimarais*. D'autant que le concept est pratiquement inconnu en Belgique. C'est bien ce qui va poser problème : les banques – car il faut bien financer le projet – se révèlent très frileuses quand Bernard et Ursi présentent leur projet. Qu'à cela ne tienne, la décision est prise : ce sera du financement sur fonds propres. Retours en Allemagne pour étudier la conception technique du projet et puis le couple se lance.

